Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
Section locale de Montréal

COVID-19

Ça y est, l'inévitable s'est produit sur le territoire de la section locale de Montréal : un premier cas confirmé de COVID-19 au plan mécanisé Léo-Blanchette.

Quand est-ce arrivé?

Samedi dernier, le 28 mars 2020, une personne, qui était en quarantaine depuis le 18 mars 2020, a contacté l'employeur pour l'aviser qu'elle avait reçu un résultat positif au test de la COVID-19.

Dernier jour de travail

La personne a effectué son dernier quart de travail le 15 mars 2020.

Actions entreprises

Suite à l'appel de la personne infectée le 18 mars 2020, l'employeur a contacté les quatre (4) personnes qui ont été en contact direct avec cette personne lors de sa dernière journée de travail du 15 mars 2020, pour les aviser de la situation.

Les quatre (4) membres ont immédiatement été mis en quarantaine et devront suivre les instructions de l'autorité de santé publique.

L'autorité de santé publique

L'autorité de santé publique a été contactée par la gestion de Postes Canada afin de connaître les mesures à prendre dans un cas de la sorte. Étant donné le temps entre le dernier quart de travail effectué et l'annonce du diagnostic, un nettoyage en profondeur de la section de travail n'était pas nécessaire en raison de la durée de vie du virus.

Si vous avez des symptômes :

Il est important de le répéter, si vous avez les symptômes suivants :

- La toux
- La fièvre
- Des difficultés respiratoires

NE VOUS PRÉSENTEZ PAS AU TRAVAIL.

Contactez la gestion et ensuite le 514-644-4545 et suivez les directives qu'ils vous donneront, vous pourriez avoir la Covid-19 et le transmettre.

Si vous n'avez pas de symptômes :

Présentez-vous au travail et respectez les précautions sanitaires suivantes qui sont si importantes pour tout le monde :

- **Conserver une distance de deux mètres avec vos collègues.**
- **Se couvrir la bouche et le nez avec le coude ou un mouchoir lorsqu'on tousse.**
- **Se laver souvent les mains à l'eau savonneuse pendant au moins 20 secondes.**
- **Éviter de toucher ses yeux, son nez ou sa bouche avec des mains non lavées.**

Soyez prudentes et prudents en tout temps afin d'assurer votre santé et sécurité ainsi que celle de votre famille et de la population en entier.